l'interprétation quantitative et chronologique, ni les innombrables débris de coque non interprétables, mais seulement l'essentiel. Le résultat en est un matériel échantillonné, qui permet, au-delà des données classiques sur la provenance des vases et leur datation, de précieuses conclusions, appuyées sur des modèles théoriques le plus souvent créés pour l'occasion et dûment explicités, sur divers sujets. Ne citons, tant la matière est abondante, que les résultats les plus spectaculaires.

L'étude des dolia permet d'identifier l'épave comme celle d'un « pinardier » aménagé à Minturnes, entre — 8 et 0, pour le transport mixte de vin en vrac (400 hectolitres) et de vin en amphores (près de 500, soit 140 hectolitres); des modèles théoriques de chargement, compatibles avec le nombre probable d'individus calculé en multipliant le nombre minimum résultant de l'échantillon par un coefficient établi en fonction des données de fouille, permettent d'établir que l'avant et l'arrière du navire de 18 à 20 mètres, chargés de deux étages d'amphores en quinconce, supportait un tel port en lourd, la partie médiane étant réservée à 20 solia fixes; selon un tel modèle, le naufrage s'explique par la gîte par le navire poussé par le mistral sur l'un des récifs locaux et déséquilibré sans espoir de rétablissement par le bris d'un dolium latéral, soit deux tonnes de perte d'un côté. Des données plus traditionnelles, celles de l'épigraphie et de la typologie céramique, indiquent que le navire armé à Minturnes avait été chargé près de Pompéi d'un de ces vins bon marché qui, occasionnellement, pouvaient être retransportés en amphores gauloises, d'où une explication de l'aporie que signale Bernard LIOU, la présence de massique en amphore gauloise à Fos et à Lyon.

Nous apprenons aussi l'identité de l'armateur, le nombre des marins (six) et même, sinon leur identité, du moins une partie de leur nom, puisqu'ils ont identifié leur vaisselle de bord; nous voyons aussi un membre de l'équipage tester les monnaies recueillies dans le trafic de cabotage, grâce à la découverte d'une pierre de touche et d'éléments de balance, phénomène courant, mais peu signalé à propos d'autres épaves. Pour abréger, car cette étude nous a tellement enthousiasmé que nous remplirions des pages, des méthodes théoriques de pointe, bien expliquées, permettent de saisir des tranches de vie quotidienne en même temps que des données socio-économiques sans qu'à aucun moment l'imagination ne prenne le pas sur l'observation scientifique. Puisqu'on y parle beaucoup de modèles, concluons que cette étude en est un.

Richard ADAM.

Épigraphie et numismatique.

Rafael JIMÉNES ZAMUDIO, *Estudio del dialecto peligno y su entorno lingüistico* (Acta Salmanticensia 173) : Salamanque, 1986, XVIII-224 pages.

Cette monographie sur le dialecte pélignien regroupe quarante-six inscriptions de Sulmone, Corfinium, Molina et Interpromium (ce dernier attribué ordinairement au marrucin). Les textes n'ont pas été revus sur la pierre, mais quelques relectures postérieures à VETTER (1953) ont été utilisées. C'est un travail soigné, solide, détaillé, utile, car le pélignien a une personnalité marquée par rapport à l'osque.

Après l'édition, accompagnée d'une traduction latine et d'une exégèse (p. 1-46), on trouvera une phonétique très développée (49-146) et des observations sur la morphologie (149-164) et la syntaxe, en fait sur le libellé des indications onomastiques (167-177), enfin une bonne caractérisation contrastive du pélignien (181-205).

La grande nouveauté du pélignien consiste dans l'emploi de Ð interprété ici comme Ż ce qui ne va pas de soi, car il alterne avec S (*mussesa / mussedi*), ce qui

postule plutôt une affriquée sonore, produite par la palatalisation d'une occlusive dentale sonore : *dy* > *dzy*, ou le renforcement d'un *yod* : *afđed* « *abiit* » (cf. frs. *âge* et *singe*). L'assibilation est allée très loin à Bantia : *Bansa*, *zicolom* (cf. lat. *diecula*) ; telle est sans doute l'explication de l'emprunt au grec *rosa*.

Étant donné l'apport fécond des fouilles, on aurait seulement attendu une utilisation systématique des textes apparus à date récente ; deux seulement sont ajoutés à ceux de VETTER, et encore proviennent-ils d'Interpromium. Le recueil de POCCETTI (1979) n'a pas été utilisé (il aurait apporté six nouveaux textes). La problématique récente n'est pas évoquée : *brais datas* est un génitif de cause : « *gratis datae* », on le sait grâce aux textes de Rossano di VAGLIO élucidés par M. LEJEUNE. Aucune allusion aux inscriptions latines archaïques au sujet des Dioscures ou de Valerius...

Pierre FLOBERT.

Le epigrafi romane di Canosa, I, par les soins de Marcella CHELOTTI, Rosanna GAETA, Vincenza MORIZIO et Marina SILVESTRINI (Dipartimento di scienze dell' Antichità dell' Università di Bari, Sezione storica. Documenti e studi, 4) : Bari, Regione Puglia, 1985, XVIII-293 pages.

Sur les encouragements et conseils de Francesco GRELLE et Mario PANI, le quatuor des épigraphistes italiennes de Bari nous offre, dans un ouvrage magnifique par sa présentation et son contenu, le recueil des inscriptions latines de la cité de *Canusium*, ville principale de l'Apulie antique. Ont été exclus les textes messapiens ; les inscriptions chrétiennes sont vues plus sommairement que les autres ; en contrepartie, on a ajouté un texte bilingue latin-grec. Les limites de temps retenues sont en principe la guerre sociale d'une part, de l'autre la guerre gothique du temps de Justinien.

Après la liste des abréviations on passe immédiatement au catalogue des inscriptions, 311 au total, dont 282 numérotées de façon régulière, deux appendices de 7 et 8 textes respectivement et un *addendum* de 14 numéros, sans qu'on connaisse les raisons qui ont imposé ces suppléments successifs. L'ouvrage s'achève par une utile bibliographie, et, comme on voit, il ne comporte ni une introduction qui pourrait nous renseigner sur les limites de cette vaste cité, sur les sites où ont été trouvées les pierres inscrites, sur les voies que les milliaires jalonnaient, sur les institutions, la population, les sources manuscrites et imprimées des informations, ni les *indices* qui faciliteraient grandement la consultation de l'ouvrage. On trouvera certainement ces deux compléments indispensables dans un tome II, qui est annoncé pour paraître très bientôt.

Les inscriptions sont présentées dans l'ordre habituel des recueils épigraphiques sans tenir compte des lieux de trouvaille : successivement religion, empereurs, sénateurs, chevaliers, soldats, institutions municipales, épitaphes, bornes milliaires, avec, pour chacune, texte et photographie, lemme, bibliographie et commentaire aussi complet que possible, toujours excellent, concis, clair, précis, aisément compréhensible et utilisable. Parmi les textes qu'on y retrouve, mentionnons d'abord le célèbre album municipal sur bronze de *Canusium*, daté de 223 (n° 35 = *C. I. L.*, IX, 338 = *I. L. S.*, 6121), dont l'analyse et le commentaire institutionnel et onomastique couvre 23 pages, par Marcella CHELOTTI et Marina SILVESTRINI ; ajoutons la table de marbre de Trinitapoli (n° 11 = *Ann. Ep.*, 1984, 250), qui reproduit une constitution de Valentinien I^er^ et dont le commentaire, dû aux éditeurs eux-mêmes du document, Andrea GIARDINA et Francesco GRELLE, résume en cinq pages les conclusions incluses dans leur première publication, *M. É. F. R. A.*, 95, 1983, p. 249-303, et la base honorifique en calcaire qui four-

nit la carrière procuratorienne de M. Aquilius Felix, préfet de la flotte de Ravenne sous le règne de Septime Sévère (*Ann. Esp.*, 1945, 80), étudiée par Rosanna GAETA. Mais le recueil s'attache par ailleurs à bien d'autres textes passionnants pour lesquels le lecteur trouvera tout ce qui est nécessaire à leur bonne lecture et compréhension, sans compter quelques inédits et beaucoup d'inscriptions peu connues. Un travail bien fait.

André CHASTAGNOL.

Olli SALOMIES, *Die römischen Vornamen. Studien zur römischen Namengebung* (Commentationes Humanarum Litterarum 82) : Societas Scientiarum Fennica, Helsinki, 1987, 466 pages.

Heikki SOLIN, Olli SALOMIES, *Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum* (Alpha-Omega, Reihe A, LXXX) : Hildesheim, Zurich, New York, Olms-Weidmann, 1988, X & 474 pages.

Les savants finlandais se sont fait une spécialité de l'onomastique antique; après les travaux de Iiro KAJANTO et de Heikki SOLIN, le livre d'Olli SALOMIES, aussi magistral que ses prédécesseurs, en apporte la pleine confirmation. Il s'agit cette fois des prénoms, mais pas d'eux seuls; car l'emploi des prénoms, comme on verra, interfère de manière notable avec celui des autres éléments du nom, principalement du *cognomen*. D'où l'idée d'écrire un ouvrage qui serait à bien des égards une histoire complète de l'onomastique latine, envisagée sous l'angle des usages sociaux et des motivations personnelles et familiales.

La documentation est immense : l'auteur a lu (deux fois!) tout le *C. I. L.* sans compter les publications épigraphiques plus récentes, ainsi que les textes littéraires, plus riches en enseignements qu'on ne pense. Un *liber des praenominibus* d'un certain C. Titius Probus, dont il reste quelques pages, s'inspirait sans doute de Varron et de Verrius Flaccus et fournit un point de départ à la réflexion des modernes.

Pour commencer, il fallait faire le tour du propriétaire, c'est-à-dire dresser la liste des prénoms. Leur nombre et leur emploi dépendent naturellement du milieu social. Partant de la *nobilitas* patricio-plébéienne de l'époque républicaine, l'auteur étend son enquête par cercles concentriques jusqu'aux prénoms étrusques et italiques des peuples voisins de Rome : en devenant citoyens romains ou du moins en se romanisant, les individus ont généralement gardé leur prénom d'origine : la notion de « prénom romain » est plus large que celle de « prénom latin ».

Et déjà l'auteur aborde certains problèmes du plus grand intérêt. Pour les prénoms latins qui sont des ordinaux, de Quintus à Decimus, il fait sienne, avec raison, l'excellente théorie de H. PETERSEN (*T. A. Ph. A.*, 1962) selon laquelle ces prénoms ne désignent pas le rang d'âge des fils d'une même famille, mais le mois de leur naissance dans l'ancienne année romaine de dix mois; et c'est ce qui explique qu'on ne commence qu'avec *Quintus*, les mois antérieurs à *Quintilis*, de mars à juin, portant des noms particuliers. (La situation est d'ailleurs différente en Italie du Nord, où les prénoms ordinaux de un à quatre, de *Primus* à *Quartus*, ont bien servi à désigner l'ordre des naissances).

L'abréviation du prénom, qui est un usage constant dans l'épigraphie d'époque classique, pose également toutes sortes de problèmes. Initialement le prénom n'était pas abrégé; l'inscription de Satricum nomme, en toutes lettres, Poplios Valesios. Dès le III^e^ siècle les prénoms sont régulièrement abrégés. O. SALOMIES pense que l'abréviation a prévalu dans la deuxième moitié du IV^e^ siècle et attribue cet usage à la « bureaucratie » (p. 143-144). Nous serions

tenté de penser, plus précisément, aux listes du cens. Un certain flottement, néanmoins, a subsisté en cette matière : les textes littéraires, notamment, ne semblent pas toujours abréger les prénoms : mais l'auteur ne tient peut-être pas assez compte des problèmes spécifiques de leur transmission (dictée, date tardive de la plupart de nos manuscrits, interventions des éditeurs).

Une étude des prénoms par tranches chronologiques et par aires géographiques montre, pour les quatorze prénoms les plus répandus, une grande stabilité dans l'usage.

A partir du chapitre 3, l'étude se fait plus nettement diachronique et c'est donc d'abord l'époque républicaine qui est envisagée. Une trentaine de prénoms sont attestés dans les *gentes* patriciennes; l'usage du *cognomen*, qui apparut chez les patriciens dès le Ve siècle, entraîna rapidement la diminution de ce nombre. De son côté, la *nobilitas* plébéienne n'employa jamais que très peu de prénoms. Pour le reste des hommes libres, la question est plus difficile à cerner. O. SALOMIES décrit ensuite les usages qui régissaient la transmission des prénoms au sein d'une famille. Le fils aîné recevait normalement le prénom de son père; en cas de décès de l'aîné ou de passage par adoption dans une autre *gens*, son prénom passait au cadet. D'autres usages s'appliquaient au choix du prénom lors d'une adoption, d'un affranchissement, ou de l'accession d'un étranger libre à la citoyenneté romaine. On peut dire que dans un domaine aussi intimement lié à la vie des individus, les exceptions sont presque aussi nombreuses que les règles; avec beaucoup de doigté, l'auteur fait le partage entre les pesanteurs sociologiques et les innovations personnelles ou les originalités familiales. D'une façon analogue, l'usage du prénom pour s'adresser à quelqu'un ou parler de lui répondait, dans la vie courante, à un ensemble subtil de critères et de conventions qui nous sont décrits de façon fort suggestive. Un détail amusant : la *via Appia* est la seule dont le nom soit formé sur un prénom; toutes les autres, *Aemilia*, *Flaminia*, etc., dérivent de gentilices...

A la fin de la république et au début de l'Empire, l'onomastique romaine connaît une évolution rapide et importante, que le chapitre 4 s'attache à décrire. Le *cognomen*, qui n'était porté sous la république que par une minorité de Romains — essentiellement la *nobilitas* et les élites municipales — s'impose définitivement sous Auguste et surtout sous Tibère. D'une génération à l'autre, l'épigraphie permet de saisir la vitesse de ce processus. Mais voilà que par suite d'un nouveau changement, — et c'est le chapitre 5 — les *cognomina*, précédemment héréditaires, tendirent à devenir personnels et donc à jouer le même rôle que les prénoms dans la désignation des individus. Les prénoms perdirent alors de leur importance; dans le courant du Haut-Empire, on trouve de plus en plus de familles dont tous les fils portent le même prénom, parce que c'est le *cognomen* qui sert à les distinguer. De là à la disparition pure et simple du prénom, le pas, un jour, sera franchi, encore qu'il y ait d'énormes écarts selon les classes sociales et les provinces : l'Afrique, par exemple, resta longtemps fidèle aux prénoms individuels. Dioclétien et Maximien ont un prénom, Constance Chlore n'en a probablement plus; aux IVe et Ve siècle, l'anarchie de l'onomastique latine est totale.

Ce résumé ne saurait donner qu'une idée très insuffisante de la richesse d'un ouvrage dans lequel on peut trouver à chaque paragraphe un fait à apprendre ou une idée à discuter. Les épigraphistes en feront leur livre de chevet; quant aux lecteurs de Cicéron, d'Horace ou de Tite-Live, ils auront intérêt à le consulter pour rectifier les noms de personnes que la tradition manuscrite n'a que trop tendance à mutiler ou à déformer.

Le deuxième ouvrage, de H. SOLIN et O. SALOMIES, est un répertoire complet à la date du 1er avril 1987, de tous les gentilices et de tous les *cognomina* connus.

Ces deux éléments de l'onomastique latine sont rangés chaque fois dans l'ordre alphabétique, puis dans l'ordre inverse. C'est évidemment un ordinateur qui a fait le travail. Toutes les fois que cela a été possible, les gentilices sont accompagnés d'une référence à l'ouvrage de W. SCHULZE, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, et les *cognomina* d'un renvoi au livre de I. KAJANTO, *The latin cognomina*. Dans les autres cas, les auteurs ont fourni des références particulières.

Là encore, on dira que c'est un instrument de travail indispensable à tout épigraphiste; mais on peut y satisfaire aussi toutes sortes de curiosités. A vrai dire, c'est un domaine qui nous concerne tous.

Hubert ZEHNACKER.

A. MARTIN, *La titulature épigraphique de Domitien* (Beiträge zur klassischen Philologie : 181) : Frankfurt am Main, Athenäum, 1987, 252 pages.

Cet ouvrage, issu d'une dissertation locale soutenue à Bruxelles, est modestement présenté comme un outil de travail mis à la disposition des historiens du règne de Domitien. Il s'agit en effet d'un catalogue de toutes les inscriptions contenant une titulature de Domitien, ou de son épouse Domitia Longina. Au total, 480 inscriptions et 558 formules, classées par ordre alphabétique des corpus. Les omissions, inévitables sur une telle masse de documents, sont assez rares. Signalons plusieurs dédicaces à Domitia, une à Taormine (G. BARBIERI, dans *Kokalos*, 14/15, 1968/1969, p. 193 ; il faut ajouter aujourd'hui, également en Sicile, une nouvelle épitaphe d'un esclave de Domitia : *A. E.*, 1985, 483), deux autres en Asie Mineure, à Lindos (*Inscr. Lindos*, 446) et à Camiros (M. SEGRE, G. PUGLIESE-CARRATELLI, dans *Ann. della Scuola Arch. di Atene...*, 2729, 1949/1951, p. 232-233, n° 101a), que l'auteur aurait pu retrouver grâce aux Inscriptions de Xanthos d'A. BALLAND (curieusement absent de la bibliographie), et pour ce qui est de Domitien, deux intéressantes tablettes de bois, l'une, peu connue, découverte à Londres (R.G. COLLINGWOOD, dans *J. R. S.*, 21, 1931, p. 247), l'autre, très connue, provenant d'Égypte et relative aux privilèges des vétérans (*I. L. S.*, 9059). Sur une inscription d'Éphèse (*Inschr. Éph.*, 241) dont la titulature principale est régulièrement enregistrée sont omises deux mentions secondaires de Domitia Augusta, qui apparaissent dans les titres d'un prêtre du culte impérial (l. 12-13).

Cet exemple, qui n'est pas unique, conduit à s'interroger sur la notion de titulature. Le souci légitime d'étudier des titulatures complètes ne fait-il pas négliger parfois des textes plus courts où l'empereur est seulement mentionné dans un *cursus honorum*, un texte juridique, ou une formule de datation, pour s'en tenir aux cas les plus fréquents ? On s'étonne ainsi de trouver parmi les « attestations » rejetées comme trop lacunaires, n. 4) la formule *Imp(eratore) Domitiano [Aug(usto)] VIII (co(n)s(ule))* qui, au début de la table de patronage établie entre T. Avidius Quietus et les vétérans de Deultum (*I. L. S.*, 6105), est tout simplement le début d'une date consulaire. N'y aurait-il pas eu intérêt à distinguer des titulatures complètes, comme on en trouve au début des diplômes militaires, des milliaires ou des textes juridiques, des titulatures plus courtes, destinées à des formules de datation (outre *I. L. S.*, 6105, cf. par exemple *S. E. G.*, IX, 498) ou à des *cursus* de particuliers, et des titulatures « secondaires », pouvant se réduire à de simples mentions, notamment dans les textes où l'empereur est nommé plusieurs fois ? Le catalogue, qui ne donne strictement que les noms et titres de l'empereur, ne fournit pas, de ce point de vue, suffisamment d'informations. Si la reproduction complète des inscriptions eût été trop longue (et souvent inutile), n'aurait-on pu donner au moins le contexte immédiat (*per genium, pro salute Imp(eratoris)...*, *donato ab Imp(eratore)...* etc.) et surtout la nature de l'inscription ? Comme les indications géographiques sont bizarrement ré-

duites au seul nom de la province (sans celui de la ville), il faut souvent un gros effort d'imagination pour reconnaître les inscriptions les plus connues. C'est plus gênant que les abréviations utilisées ne sont pas toujours les plus courantes (pourquoi *ILGaule* et *IAMarL* au lieu d'*ILGN* et *IAM*, 2, pour ne rien dire d'*IKoKo* ?), et que le système de renvois réserve aussi des surprises.

Le catalogue et ses trois index (des provenances, des dates et des titulatures) sont suivis d'une étude synthétique dont on ne peut qu'approuver les principales conclusions : émergence de 11 titulatures principales sur les 65 enregistrées, plus grande variété dans le domaine grec (28 formules pour 129 attestations) que dans le domaine latin (37 pour 342), importance de l'épithète *Germanicus* qui devient quasiment un *cognomen* personnel et n'est presque jamais omise après *Aug(ustus)*, et du titre *pater patriae*, qui se fixe, à partir de 85, à la fin de la titulature, après la censure. Les pages les plus intéressantes sont celles où l'auteur montre que la titulature *Impetator Domitianus Caesar Augustus*, en général rejetée dans les ténèbres de l'erreur ou de la marginalité, est en fait plus fréquente que la formule officielle *Imperator Caesar Domitianus Augustus* et domine particulièrement au début du règne et dans le monde grec, où elle reste majoritaire jusqu'à la fin. La cause en serait l'influence de la titulature de Titus (*Imperator Titus Caesar Augustus*), que Domitien, dont on sait les rapports difficiles avec son frère, ne serait jamais parvenu à éliminer complètement. L'hypothèse est séduisante, et on peut seulement se demander si le retour aux origines du règne de Vespasien n'a pas compté autant que la volonté de se démarquer de Titus. La titulature *Imperator Vespasianus Caesar Augustus*, pour être minoritaire, se trouve en effet dans de nombreux documents officiels, surtout au début du règne (*C. I. L.*, XVI, 10 et 11 ; *I. L. S.*, 5955, 6049, 8904), et on observera que la place de la censure en fin de carrière, qui s'impose progressivement, contrairement à l'usage de Titus, trouve elle aussi de nombreux précédents sous Vespasien (*C. I. L.*, XVI, 20 ; *I. L.S.*, 242, 249, 252, 5867, 5927 à 5929 b, 8795). Les quelques pages consacrées à la titulature « non-officielle » paraissent, en revanche, bien réduites, et ne rendent pas suffisamment compte de l'importance de formules comme *optimus princeps* (qu'on trouve aussi sur la tablette *I. L. S.*, 9059) ou *sacratissimus imperator* (*I. L. S.*, 6105 et, de nouveau, 9059), dont il n'est même pas fait mention. Même rapidité dans le dernier chapitre consacré aux effets épigraphiques de la *damnatio memoriae*, où l'on trouvera des remarques utiles sur les martelages (le pourcentage de 40 % rejoint les 37 % calculés naguère d'après les décomptes de F. GROSSO), mais peu de chose sur les titulatures postérieures à 96, faute d'un dépouillement des inscriptions (notamment militaires) où le nom de Domitien est passé sous silence.

On souhaiterait voir pousser plus loin ces analyses, si importantes pour la conception même du régime impérial : mais sans doute serait-ce dépasser les limites imparties à l'ouvrage. Le catalogue qui nous est proposé a d'autres mérites, et notamment celui de réunir en peu de place une documentation très complète. Il comble heureusement une lacune ouverte dans notre bibliographie depuis l'article publié en 1910 par G. CORRADI dans le *Dizionario Epigrafico*. Nul doute qu'il ne rende de grands services, même si l'on peut regretter quelques bizarreries dans la présentation et l'absence d'une véritable table chronologique, qui eût utilement remplacé celles des manuels anciens.

François BÉRARD.

Dietrich O. A. KLOSE, *Die Münzprägung von Smyrna in der römischen Kaiserzeit* (Deutsches Archäologisches Institut, Antike Münzen und geschnittene Steine, Band X) : Berlin, Walter de Gruyter, 1987, XXIV-359 pages in-4°, 63 planches, 198 DM.

Pendant les trois premiers siècles de l'Empire, des monnaies de bronze de type local ont été frappées dans beaucoup de villes de langue grecque, en particulier en Asie Mineure. Par leur grand nombre et leur diversité, elles constituent une source documentaire d'une importance fondamentale. Et pourtant les numismates ne se sont pas toujours beaucoup intéressés à ce matériel dont l'aspect leur paraissait ingrat et les provenances peu assurées.

Après les travaux, magistraux pour leur époque, de E. BABELON, F. IMHOOF-BLUMER, T. REINACH, W. WADDINGTON, le rythme des publications se ralentit et les « impériales grecques », comme on les appelait, restèrent pendant quelques décennies une des dernières *terrae incognitae* de la numismatique antique. Ce ne fut qu'après la deuxième guerre mondiale que les travaux de L. ROBERT, H.V. AULOCK et les volumes de la *Sylloge* reprirent le mouvement. Depuis une vingtaine d'années, les monographies de E. SHÖNERT-GEISS, J. JURUKOVA, S. SHULTZ, A. KRZYZANOWSKA ont fait réaliser dans ce domaine des progrès décisifs, cependant que A. KRAFT laissait à sa mort une magistrale synthèse, le *System der kaiserzeitlichen Münzprägung in Kleinasien* (1972), qui est devenu comme la charte et le tremplin de la plupart des recherches ultérieures.

K. KRAFT s'était soucié de dépasser, pour la période impériale, l'aspect parcellaire de la numismatique grecque. Arguant du fait que plusieurs cités avaient souvent recours à un même atelier, il avait plaidé pour une recherche dans le cadre des aires de circulation régionales. Pour sa part, D.A. KLOSE juge prématuré cet effort de synthèse. Il reste donc fidèle à la monographie, mais choisit pour objet la ville qui semble avoir émis le plus de monnaies dans la *pars Orientis* : une façon comme une autre de concilier, dans la même démarche scientifique, la prudence et l'ambition.

L'ouvrage se divise, comme il est normal, en deux parties : une étude d'ensemble suivie d'un catalogue. Dans la première, l'auteur part des aspects relativement extérieurs et descriptifs, pour s'acheminer progressivement vers des questions plus difficiles. On trouve donc, pour commencer, une étude détaillée de l'iconographie et des légendes. Les monnaies de Smyrne se divisent en trois catégories : celles qui présentent au droit l'effigie de l'empereur ou d'un membre de la famille impériale ; les autonomes (l'auteur dit : pseudo-autonomes), décorées d'une iconographie très variée, à forte connotation régionale ; et enfin celles qui commémorent une *homonoia*. L'existence de ces trois groupes n'implique aucune différence de statut juridique ; nous y reviendrons. Toute l'iconographie est située, autant que possible, dans son évolution chronologique ; signalons l'intérêt particulier des types qui commémorent les trois néocories obtenues par Smyrne, en l'honneur de Tibère, d'Hadrien et de Caracalla.

Comme beaucoup d'autres villes de l'Orient grec, Smyrne a fréquemment émis des monnaies qui proclament son *homonoia* avec une ou deux autres cités, ou avec le *Koinon Asias*. Ce phénomène apparaît sporadiquement dès le I^er^ siècle avant notre ère, mais ne devient régulier que sous l'Empire. Pour Smyrne, les moments les plus intenses se situent sous Domitien, puis entre Marc Aurèle et Caracalla, sous Gordien III et Philippe, et une dernière fois sous Valérien et Gallien. D. KIENAST (*J. N. G.*, XIV, 1964) proposait naguère de voir dans ces alliances par *homonoia* la continuation des traités d'isopolitie des époques classique et hellénistique, donc l'expression d'alliances fondées sur des bases juridiques précises. D. KLOSE

montre qu'une telle hypothèse n'est pas convaincante ; les relations d'*homonoia* recouvrent une réalité plus diffuse, on pourrait presque dire : plus sentimentale, impliquant que les cités renonçaient à toute forme de rivalité et s'engageaient à collaborer de façon amicale dans tous les domaines où cela leur paraissait utile et réalisable (cultes, commerce, etc.). Ces proclamations d'*homonoia* sont au demeurant le plus souvent unilatérales ! La plupart des partenaires de Smyrne se trouvent dans la partie occidentale de l'Asie ; les mentions d'Athènes et de Sparte ne recouvrent sans doute qu'un hommage adressé à ces cités illustres. Notons encore, comme une curiosité, qu'en 206/207, une ville aussi éloignée que Césarée de Cappadoce a émis des monnaies d'*homonoia* avec Smyrne.

Les magistrats signataires des émissions, proconsuls d'Asie, stéphanéphores (éponymes jusque vers 150) et stratèges (éponymes à partir de cette date) font l'objet d'une enquête particulière, qui permet de résoudre d'épineux problèmes chronologiques. On consultera surtout le tableau des pages 73-75. En l'absence de noms de signataires, D. KLOSE fait appel aux autres critères de classement chronologique : les liaisons de coins, principalement avec les monnaies datées, la métrologie, l'iconographie, le style.

On vient de rappeler qu'à l'époque impériale, toutes les villes qui ont frappé monnaie n'ont pas possédé d'atelier propre. Des ateliers ambulants offraient leurs services à plusieurs cités, qui s'accommodaient fort bien de ce partage. Pour Smyrne, K. KRAFT envisageait ainsi trois ateliers successifs ; grâce à l'examen d'un matériel plus nombreux et en isolant les particularités stylistiques de certains graveurs, D. KLOSE montre que Smyrne n'a utilisé qu'un seul atelier, dont les derniers éléments n'ont pas disparu après 260, mais ont été absorbés par un autre atelier, qui travaillait habituellement pour Pergame.

Une fois reconnue l'existence de cet atelier unique, se pose le problème du volume des émissions et de leur continuité. Le nombre des exemplaires recueillis et le décompte de leurs coins permet de tracer une courbe de la production ; cette courbe accuse trois « pics », dont le premier, modéré, se situe vers 55-80, le second, plus important, entre 160 et 210, et le dernier, vertigineux, vers 250-260. Le désordre monétaire est alors à son comble dans tout l'Empire ; la production de Smyrne s'arrête de façon brutale et définitive.

L'étagement des dénominations était connu ; D. KLOSE en corrige le tableau sur quelques points. L'unité de base est constituée par l'*assarion*, équivalent d'une hémiobole dans un système où la drachme vaut 3/4 de denier ; en sorte que l'*assarion* correspond exactement à l'as romain au 1/6 de denier. Les pièces de Smyrne représentent des valeurs de 1/4, 1/2 et 1 *assarion*, 1 1/2, 2, 3, 4 et 6 *assaria*. Les dénominations émises ont naturellement suivi la montée de l'inflation, tandis que les poids étaient régulièrement diminués ; des contremarques ont également été utilisées pour ajuster la valeur des pièces.

Fondé sur de nombreuses collections publiques et privées, le catalogue, qui occupe les pages 129-347, permet de mesurer la somme de travail accomplie. La numérotation n'en est pas continue — et cela ne facilitera pas les références — mais nous apprenons incidemment, page 97, qu'il comprend 5 536 monnaies. Il est divisé en trois grandes sections, selon le principe exposé ci-dessus : les monnaies pseudo-autonomes, les monnaies présentant l'effigie de l'empereur ou d'un membre de sa famille, les monnaies d'*homonoia*. Un tel classement ne trouve sa justification ni dans la chronologie ni dans les institutions. En plusieurs endroits, par exemple aux pages 267 et 288, l'auteur a été tenté de réunir les monnaies d'*homonoia* et les effigies impériales ; que n'est-il allé jusqu'au bout de cette voie.

(Les autres reproches qu'on pourrait faire à la rédaction du catalogue sont d'ordre technique, c'est-à-dire infimes : 1) le classement des exemplaires dans l'ordre ascen-

dant des poids est peu usuel ; dans certains cas, la présence en fin de liste d'exemplaires de poids divers semble résulter d'adjonctions un peu désordonnées effectuées *in extremis* ; 2) les variétés épigraphiques sont classées de manière peu rationnelle ; 3) le catalogue ne comporte aucun renvoi aux planches).

Voilà donc un livre solide et utile qui n'est pas près d'être dépassé. Grâce à de telles monographies, les « impériales grecques » sortent de l'ombre, et cela nous permet de nuancer et de compléter le tableau de la civilisation gréco-romaine sous le Haut-Empire.

Hubert ZEHNACKER.

Roma-Via Imperiale. Scavi e scoperte (1937-1950) nella costruzione di Via delle Terme di Caracalla e di Via Cristoforo Colombo, par les soins de Lucia AVETTA (Tituli, 3) : rome, Edizioni di storia e letteratura, 1985, 300 pages, 73 planches.

C'est en juin 1936 que le projet proposé par l'administration mussolinienne d'organiser à Rome l'exposition universelle prévue pour 1942 a été accepté par la commission responsable. Le gouvernement italien de l'époque avait vu grand : non seulement il donna l'impulsion aux fouilles d'Ostie, site dont la plus grande partie fut alors mise au jour, mais il voulut implanter la manifectation dans le quartier alors quasi inoccupé des Sept fontaines où fut construit le bâtiment de l'E. U. R., aménager une ville nouvelle dans les parages et relier celle-ci au centre de Rome par une large voie de circulation appelée Via dell' Impero. Les travaux allèrent grand train, mais, comme on sait, du fait de la guerre, l'exposition n'eut pas lieu. En 1940, quand le projet fut abondonné, la première partie de la Via dell' Impero, celle située à l'intérieur du mur d'Aurélien, était achevée : c'est le Viale delle Terme di Caracalla (remplaçant la précédente « Promenade Archéologique ») : l'exécution de ce dessein entraîna la découverte de nombreuses inscriptions. La partie extérieure à la muraille, la Via Cristoforo Colombo, à peine mise en chantier avant la guerre, fut à son tour réalisée en 1950 et fut l'occasion aussi d'exhumer de nombreuses pierres inscrites qui encombrèrent les musées. Quelques-unes d'entre elles furent peu à peu publiées çà et là, et certaines parmi elles, non toutes, furent recensées et reproduites dans *L'Année Épigraphique*. C'est la somme de ces trouvailles, dont beaucoup sont restées inédites, qui est divulguée aujourd'hui dans un volume dense et compact dirigé et en grande part rédigé par Lucia AVETTA, avec l'aide des étudiants et de l'équipe d'encadrement du séminaire que dirigea Silvio PANCIERA à l'Université de Rome-La Sapienza de 1978 à 1980.

Le volume publie ou republie 304 inscriptions. Les 120 premières sont disposées en fonction du lieu de leur découverte : voie des Thermes de Caracalla d'abord, voie Christophe Colomb ensuite. Les 184 autres sont de provenance imprécise sur le trajet. La plupart sont, comme il faut s'y attendre, des épitaphes s'échelonnant du IV^e^ siècle av. J.-C. au III^e^-IV^e^ ap. J.-C., mais les ensevelissements *intra muros* cessent après la construction de la muraille d'Aurélien. Les affranchis et leurs descendants constituent la masse principale des défunts. Les photographies représentent souvent des columbariums (par exemple pl. VII, VIII, XVIII, XIX) ; on note une belle mosaïque de quadriges et cochers, avec les noms des auriges et des chevaux (pl. XI et XXXIII), et une multitude des stèles et plaques funéraires. Les inscriptions de Rome encore inédites se comptent par milliers : le présent recueil est un premier pas vers la publication de tout ce matériel. Il faut féliciter l'éditrice pour la somme du travail, souvent ingrat, qu'elle a accomplie ici avec ses collaborateurs.

André CHASTAGNOL.

Dominique KASSAB, *Statuettes en terre cuite de Myrina. Corpus des signatures, monogrammes, lettres et signes :* Institut français d'Études anatoliennes d'Istanbul (Bibliothèque de l'I.F.E.A. d'Istanbul, n° 29) et Jean Maisonneuve : Paris, 1988, IX-131 pages, 76 planches photographiques hors-texte.

A partir du matériel recueilli essentiellement dans les fouilles de la fin du XIX[e] siècle et déjà largement publié (POTTIER et REINACH, *La Nécropole de Myrina*, 1887 ; S. BESQUES, *Catalogue raisonné...*, II, 1963), l'auteur s'est intéressé à l'épigraphie des statuettes, ce qui nous donne un important corpus de presque trois cents inscriptions accompagné des indices indispensables (par musées, thèmes, correspondance avec les publications...), et de plus de six cents photos, puisque chaque stuatuette et chaque inscription sont illustrées à part ; c'est d'ailleurs cette partie du travail qui est la moins satisfaisante, car suivant la qualité des photos de départ l'offset rend parfois des résultats peu contrastés et malaisément lisibles. L'intérêt du travail réside surtout — aux yeux d'un profane — dans l'apport de la méthode à une détermination sûre des ateliers : pour cela, l'auteur s'est adjoint A. BUQUER, expert agréé par la Cour de Cassation, qui expose très clairement (p. 13-22) l'emploi de moyens usités en criminologie à cette recherche ; il apparaît ainsi, par exemple, que deux chefs d'ateliers homonymes du nom d'Aglaophon ont fait apposer leur signature par sept mains différentes. Plus encore, l'observation des différentes techniques d'insertion — signature en relief dans le moule, la plus fréquente, et reproductible exactement plusieurs fois, et graffites incisés après cuisson, plus rares — permet de mieux comprendre la fonction de ces derniers, qui ne sont pas en général des signatures de fabricants-négociants, auteurs des moules, mais des codes d'ateliers de tirage ou (hypothèse on évoquée) d'ouvriers ; le domaine est certes bien moins complexe que celui des productions sigillées gallo-romaines, mais son organisation sociale et économique apparaît fondée aussi sur la hiérarchisation et une certaine spécialisation.

Richard ADAM.

Louis Pol DELESTRÉE, *Les monnaies romaines de Bois-l'Abbé (Eu, Seine-Maritime) : Études de numismatique celtique 3 = Centre de Recherches d'Histoire ancienne 56 = Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 295 : Paris, les Belles Lettres, 1984, 12 + VII-353 + XII pages, 5 planches hors-texte.

Chacun sait que le D[r] COLBERT DE BEAULIEU, dont la longue lettre amicale ouvre cet ouvrage, a révolutionné la numismatique celtique ; l'un de ses disciples suit la voie ouverte en appliquant les méthodes du maître à l'étude précise d'un site archéologique, le temple du Bois-l'Abbé à Eu qui avait livré, en 1974, les 407 monnaies publiées ici, et en a livré d'autres depuis (postface) sans modifier les conclusions préalables.

Disons tout de suite que l'immense mérite de ce travail est quelque peu gâché par sa présentation peu maniable : reproduction d'un texte dactylographié avec les notes à la fin (et quelques fautes de frappe, mots oubliés), pagination complexe à cause de la posface et de la lettre qui tient lieu de préface, système de renvois internes pas toujours clair (il existe un code lettres-chiffres en caractères transfert, qui apparaît parfois dans les marges, dont nous n'avons pas trouvé la pertinence), illustration chiche et peu lisible à cause d'une trame trop aérée ; la plupart des types déjà connus ne sont pas illustrés, mais évoqués selon les techniques habituelles de la numismatique aux planches de La Tour ; or chaque lecteur n'est pas censé avoir le La Tour !

Passons sur ces légers reproches pour en venir à l'essentiel ; les monnaies étu-

diées ici proviennent d'une couche cohérente, où elles se trouvent sous forme de « dépôts » dans des mottes de terre très noire : peut-être des bourses ou des sacs, mais ce point, ainsi d'ailleurs que l'ensemble du contexte archéologique, n'est évoqué que très brièvement dans le chapitre préliminaire. Ce qui est un peu contradictoire avec le regret, souvent manifesté dans le texte, du manque de contextes archéologiques qui pourraient permettre d'affiner la datation des monnaies ; il est vrai que l'avancement des travaux à Bois-l'Abbé en 1974 ne permettait pas encore beaucoup de précision. Le résultat est que la fourchette chronologique, fondée sur des monnaies gauloises datées, des monnaies romaines de César à Claude et les sigillées d'Arezzo et de la Graufesenque, reste plus large qu'elle ne devrait : le fameux « — 50 à + 50 » auquel on recourt quand une prospection ou un sauvetage urgent donne une série de céramique commune avec quelques tessons de sigillée, sans autre moyen de datation précise.

Il semble cependant, à partir des données qu'on puisse resserrer cette fourchette d'occupation : si quelques individus représentent des types représentés dans les fossés de Grésigny, près d'Alise, qui ont donc commencé d'être frappés avant — 52, ces exemplaires surtout d'or et d'argent ont tendance à être thésaurisés et la production elle-même perdure — il est démontré dans cet ouvrage, à l'encontre d'une idée reçue, que le numéraire d'or a largement survécu à la guerre. De même, on constate l'usure des monnaies errantes (celles qui, pendant et après la guerre, ont été reconnues partout en Gaule : CELEDV, TOGIRIX...). Tous indices, nous semble-t-il, qui pourraient inciter à abaisser la chronologie du début des dépôts. Pour la fin, la présence d'un as de Tibère et trois de Claude apparaît marginale (p. 250), de sorte qu'on peut admettre que le sanctuaire fut moins fréquenté à partir des premières années de l'ère chrétienne. En suggérant cela d'après les impressions qu'un tel site suggère à l'archéologue, nous rejoignons d'ailleurs le numismate qui accorde une prédominance massive à la circulation tardive, c'est-à-dire, en termes (moins précis) d'archéologue, au gallo-romain précose (— 40 à + 15).

Dans ce cadre du début de la conquête, ce sont aussi, et surtout, des considérations géographiques et politiques qui sont sérieusement remises en cause. L'attribution classique de certains types à des *ciuitates* classiques, dont César ne donne pas les limites territoriales, est accusée d'avoir gelé la recherche pendant un siècle ; la charactéroscopie du Dr COLBERT DE BEAULIEU ayant remplacé les assimilations stylistiques plus ou moins subjectives, les Ambiens et les Véliocasses se voient enlever certains monnayages, ainsi, parmi les peuples non-belges, que les Sénons. Mais, plus important encore, l'auteur reconnaît la perte d'autorité de la *ciuitas* comme autorité monétaire centrale, au profit des *pagi* du moins en Belgique : d'où le foisonnement de types nouveaux qui ne sont représentés qu'à Eu, et qui indiquent qu'après la conquête le pays entre Bresle et Eaulne n'est numismatiquement ni bellovaque, ni ambien, ni calète, mais indépendant ; la chance des archéologues fut, en 1965, de découvrir une plaque portant un texte incomplet PAGO CATVSLOV, ethnique qu'on rapprocherait volontiers des *Catuslugi* que cite Pline avec les Atrevates et les Viromandui. Peut-être, puisque Pline parle des peuples belges de l'intérieur, le rapprochement est-il fragile, mais il est bien tentant de voir ici l'archéologie et la numismatique se rencontrer.

Richard ADAM.

Droit romain.

Federico D'IPPOLITO, *Giuristi e sapienti in Roma arcaica* (Biblioteca di cultura moderna Laterza) : Bari, Laterza, 1986, 122 pages in-8°.

La tradition relative à Cn. Flavius et à la *lex Ogulnia* qui, en plus du collège